

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIII^e Volume.
N^o 4. — Avril 1889.

EXTRAITS DU RÉGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1889

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Brustlé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.
M. Cossin, *secrétaire*.
M. Jassemmin, *secrétaire-général*.
M. Dubarle, *jardinier-professeur*.
M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président..... MM. Thirion.
Vice-Présidents..... Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général..... Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint..... Lebrasseur.
Secrétaire..... Legras.
Trésorier..... Choquet (Jules).
Trésorier-Adjoint..... Noché.
Bibliothécaire-Archiviste .. Deslandes père.
Conservateur du Matériel .. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Bordier, Guinand, Tassin, Pecquet, Simon Compiègne, Ferraud, Salot, Fossiez, Vaudier, Testard, Delmont, Sylvain Berger.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair.
Secrétaire : M. Francolin. *V. Secr.* : M. Mathiou. *Trésorier* : M. Legros.
Délégué : M. Punant.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Président* : M. Baudet. *Vice-Prés.* : M. Vivier.
Secrétaire : M. Rauscher. *V.-Secr.* : M. Dubray. *Trésorier* : M. Huss.
Délégué : M. Cendrier.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Darragon. *Secrétaire* : M. Lebeau. *Vice-Secrétaire* : M. Délie.
Trésorier : M. Lefèvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Tassard.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. Renault. *Vice-Présid.* : M. Payen.
Secrétaire : M. Gaillardin. *V.-Sec.* : M. Lemercier. *Trésorier* : M. Jaunet.
Délégué : M. Lefebvre.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.

Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs

Labeurs. — Prix-Courants. — Catalogues.

Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.

Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.

Prospectus. — Circulaires.

Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.

Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.

Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.

Actions. — Obligations.

Diplômes.

Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.

Cartes de Visite.

Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

LEFÈVRE

SERRURIER - CONSTRUCTEUR

A SENLIS

Spécialité de Grilles en tous genres.

SERRES — CHASSIS DE COUCHES

Outillage et tous Accessoires pour Jardins.

VENIER

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE

SENLIS (OISE).

Châssis en bois. — Coffres.

Treillages en tous genres.

Kiosques rustiques et en bois découpé.

CLOTURES EN BOIS POUR PARCS ET JARDINS

Grandes Pépinières de Bargny

PAR BETZ (OISE).

Armand MOREL

Lauréat de la Prime d'honneur de l'Horticulture en 1885
au Concours régional de Beauvais.

Grandes Variétés

DE

PLANTES DE TOUTES SORTES

Demander le Catalogue.

CONCOURS SPÉCIAUX

Apports.

M. TESTARD : Deux Cerisiers (anglaise hâtive) avec leurs fruits;

Un Pêcher (précoce de hal's) avec ses pêches;

Deux Fraisiers (Marguerite Lebreton);

Une botte Asperges d'Argenteuil très jolie.

M. DARAGON : Quatre lots de Pommes et deux lots de Poires.

Le Jury accorde au premier lot une médaille de vermeil de 2^e classe, *premier prix avec félicitations*, pour les soins apportés dans cette culture.

Il accorde une médaille d'argent de 3^e classe au second lot, trouvant les fruits exposés très beaux et bien conservés; mais il regrette qu'ils n'aient pas été étiquetés.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 7 AVRIL 1888.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Sont admis membres de la Société :

MM. MAYAN, receveur des finances, à Senlis.

DESSAT, aide-jardinier chez M. le baron de Rothschild,
à Chantilly.

DAVENNE (Clin), chez M. Boissonnas, à Villemétrie.

DUDRUMMAY, chez M. de Waru, à Senlis.

XIII^e VOLUME. — N^o 4. — AVRIL 1889.

Sont présentés :

MM. COUVÉ, couvreur, à Senlis.

VÉRIN-GANNEVALLE, entrepreneur de peinture, à Senlis.

M. le Secrétaire-Général donne connaissance de la prochaine Exposition de Chrysanthèmes, qui s'ouvrira à Lille, le 16 novembre prochain.

M. Lebrasseur communique le procès-verbal des travaux du Conseil d'administration duquel il résulte :

1° La décision à prendre au point de vue de la Protection des produits horticoles est ajournée.

2° M. le Président est autorisé à écrire au Syndicat du hannetonnage, pour renoncer provisoirement à payer les frais occasionnés par le Syndicat.

3° Est voté l'échange du Bulletin avec la Société Horticole Dauphinoise, à Grenoble.

4° Sur la proposition de M. Pecquet, adoptée par le Conseil, le Professeur sera prié de faire une leçon orale à la fin de chaque séance.

5° Sont nommés membres du jury du Concours trimestriel :
MM. HOULET, BERGER, SALOT, PECQUET, SIMON COMPIÈGNE.

Sur la proposition de M. le Secrétaire-Général, il est fait la modification suivante au Règlement des Concours spéciaux ou Expositions trimestrielles :

« Toute personne désirant prendre part aux Concours spéciaux ou Expositions trimestrielles, devra en informer M. le Secrétaire-Général, au moins huit jours à l'avance. »

M. Lozet fait ensuite une conférence très intéressante sur l'efficacité de la forme du vase pour les arbres fruitiers.

M. le Président communique une note de laquelle il résulterait que des caisses de légumes entourés d'une ficelle enduite d'huile de poisson et tendue à 0^m15 du sol, auraient été préservés des atteintes des lapins. Dans les parcs où les

jeunes arbres fruitiers sont rongés par les lapins en temps de neige, on les défendrait en entourant leur tige de ficelle ainsi préparée.

M. Vaudier met en doute l'efficacité de l'huile de poisson dont il a fait usage, et se plaint en outre de l'odeur plus que désagréable dégagée par cette huile.

M. Lebrasseur, qui a essayé du goudron de gaz au pied des arbres, s'en trouve très bien.

Après le tirage de la loterie se composant d'outils, livres, et de plusieurs lots de fruits, reinettes Canada, reinettes grises et reinettes dorées offerts par M. le Président, la séance est levée à quatre heures et demie.

TRAVAUX DE L'AMATEUR FLEURISTE

Mai.

PLEINE TERRE

Les jardins d'agrément et paysagers, les parterres, changent et prennent un riant aspect dû au travail incessant de l'amateur. Chacun d'eux reçoit sa plus belle parure. Grâce surtout à l'hymen de Flore qui autrefois épousa Zéphir, le père du Printemps, et reçut de lui le droit de régner sur l'empire des fleurs auquel elle préside encore de nos jours, toujours aussi belle et aussi jeune qu'autrefois. Cette déesse vient chaque année en ce mois avec son immense corne d'abondance nous prodiguer ses plus riches trésors. Dans ses harmonies de la nature, Bernardin de Saint-Pierre invoque sa puissance en des termes qu'il nous plaît de reproduire, pensant qu'ils seront lus avec plaisir par les personnes qui aiment les plantes, avant qu'elles ne se livrent au travail pratique que nous indiquons plus loin :

« Présidez aux jeux de nos enfants, fille de l'aurore,
« aimable flore; c'est vous qui couvrez de roses les champs
« du ciel que parcourt votre mère, soit qu'elle s'élève chaque
« jour vers notre horizon, soit qu'elle avance, au printemps,
« vers le sommet de notre hémisphère, et qu'elle rejette ses
« rayons d'or et de pourpre sur leurs régions de neige. Pour
« vous, suspendue au-dessus de nos vertes campagnes, portée
« par l'arc-en-ciel au sein des nuages pluvieux, vous versez
« des fleurs à pleine corbeille dans nos vallons et sur nos
« forêts; le zéphir amoureux vous suit, haletant après vous,
« et vous poussant de son haleine chaude et humide. Déjà on
« aperçoit sur la terre les traces de votre passage dans les
« cieux; à travers les rais lointains de la pluie, les landes
« apparaissent toutes jaunes de genêts fleuris, les prairies
« brumeuses, des bassinets dorés, et les corniches des vieilles
« tours, de giroflées safranées. Aimables enfants, sortez dans
« les campagnes, Flore vous y appelle au sein des prairies;
« tout vous y invite : les bois, les eaux, les rocs arides, cha-
« que site vous présente ses plantes; et chaque plante ses
« fleurs. »

Ainsi s'exprimait, vers le commencement de notre siècle, ce génie contemplateur qui fut jardinier dès son premier âge, puis plus tard intendant du Jardin des plantes, et membre de l'Institut sur ses vieux ans.

Le lecteur voudra bien nous pardonner cette digression nous avons vu là les félicitations au mois de mai, que chacun aime et désire voir arriver. En effet, en aucun autre mois la nature n'est plus belle. C'est aussi le mois où l'amateur fleuriste doit déployer toute son activité, car il est à la floriculture ce que sont les mois d'octobre et novembre, à l'arboriculture; c'est-à-dire que de part et d'autre c'est l'époque des plantations. On met en place, en plein air, toutes les plantes ornementales conservées en serre, ou élevées en pépinière sous châssis depuis quelques mois; telles sont, d'une part, les plantes de serre tempérée et d'orangerie, fuchias, éry-

thrinas, salvias, lantanas, calcéolaires, héliotropes, pélargoniums à grandes fleurs, zonales, et inquinans, etc. On plante à demeure après les avoir éclatés du tubercule, dès qu'ils sont assez développés, les œilletons des dahlias, se rappelant qu'il a été surnommé à juste titre le roi de l'automne. On continue les sarclages, les binages, les semis en place de plantes qui peuvent encore fleurir avant la mauvaise saison.

La plus grande propreté doit régner dans toutes les parties du jardin fleuriste, ce qui en augmente le charme et l'effet, il faut particulièrement surveiller et soigner les rosiers en faisant une chasse assidue à ses ennemis, tels que le puceron, la tenthrède ou fausse chenille; la larve de cet insecte s'enroule dans les feuilles encore tendres des jeunes bourgeons et les dévore en peu de temps. Elle s'attaque encore avec plus d'avidité aux boutons naissants, compromettant ainsi la première floraison de la plus brillante des fleurs. Il faut également faire la chasse aux criocères; la larve désagréable de cet insecte, affecte une de nos plus belles espèces de plantes décoratives, la plupart des lys, dont elle ronge complètement les feuilles en quelques jours, et la tige épuisée se dessèche avant d'avoir donné sa fleur.

Le criocère est un insecte rouge jaunâtre assez gros et un peu allongé, sa larve salit beaucoup les plantes ainsi que les mains qui la détruit, à cause de sa demeure dans ses déjections dont elle se forme un étui; il faut donc se laver les mains après l'avoir touchée, car, sans être dangereuse, elle n'a rien d'agréable. Il ne faut pas non plus négliger la chasse aux escargots, limaces, chenilles, etc.; au jardin d'agrément comme ailleurs ces insectes sont nuisibles, il faut donc les rechercher et sans pitié les détruire.

SOUS VERRES

On continue les rempotages des plantes destinées à garnir et à fleurir en serre tempérée et froide auxquelles on donne grand air pendant une partie de la journée afin d'habituer les

plantes qu'elles contiennent à la température extérieure ou sous peu elles prendront place dans les corbeilles et les plates-bandes. Vers le 15 on sort les plantes de ces différents locaux, choisissant de préférence un temps couvert et pluvieux, pour ne pas exposer tout-à-coup ces plantes à l'ardeur du soleil. S'il survient une petite pluie fine, favoriser le lavage des feuilles généralement envahies par la poussière. A mesure que l'on sort les caisses, les pots, soit d'orangers, de myrtes, de grenadiers, de laurier rose, d'azalés, de camélias, on les place provisoirement dans un endroit ombragé, on les y laisse quelques jours pour les nettoyer, les tailler si cela est nécessaire, en un mot, pour les préparer à figurer dignement à la place qui leur est assignée pendant la belle saison. Si lors de ces opérations quelques plantes se trouvaient languissantes, il faudrait en rechercher la cause et les mettre de côté pour les soigner en bon médecin par la diète d'eau et une augmentation de chaleur, si les racines se trouvent être placées dans un milieu trop humide; par une nourriture plus confortable, si elles se trouvent placées dans une terre épuisée ou desséchée. Dans le premier cas, une plante malade par excès d'humidité et sortant d'orangerie s'accommodera comme traitement du climat un peu plus chaud d'une serre tempérée, où elle pourra passer quelques mois pour reconquérir sa santé; une plante de serre tempérée devenue malade de son côté s'accommodera également d'une température plus élevée, celle d'une serre chaude, pour se rétablir.

Nous venons d'indiquer l'époque de la sortie des plantes d'orangerie et de serre tempérée. Disons cependant que suivant le climat, la situation locale, il sera parfois prudent d'attendre le 20 mai pour sortir les plantes d'une robusticité moindre que celle que possèdent les arbustes que nous avons cités plus haut, car si le mois de mai a du mérite il a aussi ses petits défauts celui des gelées blanches. Disons encore qu'en floriculture comme en tout autre culture le travail n'a pas de fin. Malgré les innombrables fleurs qui s'épanouissent

dans les jardins, malgré la richesse florale du présent mois, capable de faire oublier celle d'une autre saison, il n'y a pas de repos. Déjà l'amateur doit songer à l'avenir et conséquemment, semer vers la fin du mois les premières primevères, les cinéraires et autres plantes à floraison hivernale et printanière dont il jouira plus tard.

CHARLES LOZET.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Soins à donner aux plantes d'appartement. — J'ai si souvent entendu nos aimables dames patronnesses se plaindre de leur inexpérience dans les soins à donner aux chères plantes qui ornent leurs salons, que je me fais un devoir et un véritable plaisir de leur donner connaissance, en l'empruntant au marquis de Cherville, le spirituel écrivain naturaliste, l'article suivant, qui lui avait été demandé par ses lectrices, et que j'ai eu la bonne fortune de rencontrer dans mes lectures. C'est non-seulement, comme toujours, une belle page, mais encore une excellente leçon d'horticulture pratique.

« Le goût de l'ornementation végétale a pris, depuis quelque temps, un développement considérable; il est, paraît-il, une des conséquences de la crise : la substitution des simples produits de la nature aux bibelots somptueux et ruineux se généralise de plus en plus à propos de cadeaux et d'étrennes; ces tendances nous ramèneraient-elles aux pastorales? Nous n'en savons rien; nous n'en sommes pas aux bouquets de fleurs des champs de la fête de l'Être suprême; ceux d'aujourd'hui représentent encore un nombre respectable de louis, et nos horticulteurs et nos fleuristes tirent de fructueux bénéfices de l'austère simplicité qui les achalande aux lieux et places des bijoutiers.

« Les plantes d'appartement, et je classe sous cette étiquette depuis les phormiums et les bambous des antichambres jusqu'aux dracœnas, bégonias, caladiums, etc., hôtes ordinaires des salons, ont deux ennemis : la poussière et la sollicitude des belles dames auxquelles elles ont l'honneur et le bonheur d'appartenir. La moindre défaillance de la végétation des chers arbrisseaux soulève toujours quelque émoi, ce qui ne serait rien du tout si la propriétaire de ce trésor cherchait à se rendre compte de cette défaillance. Mais il y a sur ce point une tradition qui se perpétuera longtemps encore : si une plante souffre, c'est qu'elle a soif, et, comme on a le remède sous la main, on l'abreuve, puis, on l'abreuve encore, et, neuf fois sur dix, cet alanguissement est la conséquence d'un excès d'arrosage; le plus souvent il provient de ce que le bac de la jardinière, dans lequel plongent les pots, n'ayant pour l'eau aucune issue, cette eau s'y est accumulée, a ménagé aux plantes un bain de pied permanent qui en a rapidement pourri le chevelu et attaqué le pivot.

« L'homme est tout seul à boire sans soif; c'est même un des deux privilèges qui nous distinguent de la bête; en dehors des plantes aquatiques, on doit attendre, pour donner de l'eau aux végétaux, que le besoin s'en manifeste; on se rend un compte fort exact du degré de siccité de la terre en frappant du dos de l'index sur le vase de terre qui la contient et d'après le son clair ou sourd qu'il traduit.

« En hiver, pour les plantes d'appartement, l'eau d'arrosage sera légèrement atténuée; si ces plantes sont dans une jardinière, il faut toujours les en sortir avant de leur donner de l'eau; ne pas se contenter de mouiller la surface, arroser à fond, de façon que le liquide pénètre toute la motte de terre et arrive à la base où se trouvent les radicelles garnies de spongioles, et ne les replacer dans leur récipient que lorsqu'elles sont complètement égouttées; nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'il faut bien se garder d'exagérer la

chaleur du liquide, même pour les plantes tropicales. Une dame de notre connaissance avait un magnifique croton, qu'elle voyait dépérir avec un véritable chagrin; un jour, qu'ayant ramassé cinq ou six feuilles tombées, elle se lamentait devant sa fille, un enfant de sept ou huit ans : — C'est drôle qu'il meure ton arbre jaune, car enfin je peux bien te l'avouer, petite mère, tous les matins je me privais de la moitié de ma tasse de thé pour la lui donner.

« Bien que toutes les plantes d'appartement ne réclament pas autant de lumière les unes que les autres, il n'en est pas qui ne se trouvent bien d'en jouir au moins par intervalles; à quelques-unes, elle est indispensable. Avec le luxe de draperies de l'intérieur d'aujourd'hui, il est évident que les plantes s'y trouvent dans des conditions assez défavorables. Il faut, en pareil cas, s'arranger pour les placer en plein jour, c'est-à-dire devant les vitres, au moins pendant les quelques heures de la journée où la pièce est inhabitée. Lorsqu'on possède une serre, où toute plante fatiguée va se remettre et se reposer, l'inconvénient est évité; à défaut de serre, on pourrait, à peu de frais, organiser un châssis vitré sur quelque fenêtre d'antichambre et en faire une sorte d'infirmierie dans laquelle l'ornementation végétale de l'appartement passerait tour à tour. Ces sortes de vitrines sont fort communes à Jersey, et nous les avons vues abriter de véritables magnificences florales.

« La poussière n'est pas moins pernicieuse que les arrosages exagérés; il est encore plus difficile d'y remédier, parce que, cette fois, ce sont les domestiques qu'il s'agit de convertir. On doit exiger d'eux qu'ils ne balayent jamais une pièce avant d'en avoir enlevé toutes les plantes, qu'ils ne doivent remettre en place qu'après avoir couronné leur œuvre par le plumeau. En dépit de cette précaution, la marche sur les tapis suffira pour couvrir les feuilles d'une couche de poudre et de duvet qui en terniront l'éclat et compromettront la santé. Elles doivent en être débarrassées

une fois par semaine. Pour les végétaux relativement rustiques, caoutchoucs ou dracenas communs, l'opération est facile : on seringue vigoureusement les feuilles et on laisse sécher; d'autres exigent plus de précautions : les dragonnias versicolor et terminalis, les marantas, doivent être nettoyés avec un linge sec; les bégonias rex, isis, sur lesquels toute tache d'eau fait son trou, avec un très léger plumeau.

« Ce que nous venons de dire s'applique surtout aux végétations à feuillage; les plantes fleuries achetées en hiver : cyclamens, cinéraires, jacinthes, tulipes, etc., réclament des soins spéciaux et un large supplément de lumière et d'air, si la température le permet. Nous engageons nos lectrices à se contenter, en fait d'ornementation florale, des végétations tout simplement hâtées, comme le sont celles que nous venons d'indiquer; quant aux productions artificiellement obtenues, elles s'étioleront infailliblement en passant du milieu surchauffé où elles ont été élevées à la température à peine tiède de l'appartement, et, si séduisantes qu'elles soient, les inflorescences d'un rosier vivront beaucoup moins que ne vivent les roses ». G. de C.

Voilà certes d'excellents conseils, qui, mis en pratique, retarderont, mais ne sauveront pas de la mort les malheureux exilés que notre amour pour eux condamne à toutes les souffrances, pour notre propre satisfaction et notre agrément.

M.-F. TABUORY.

(Bulletin trimestriel de la Société
d'Horticulture de Limoges).

*
*
*

Des bâches en béton. — La bâche est l'intermédiaire entre le coffre ou caisse à châssis et la serre à un seul versant; on l'utilise à la conservation, pendant les grands froids, des

Nériums, Fuchsias, Hortensias, de tous les végétaux, arbrisseaux à tiges ligneuses se contentant d'une température peu élevée. La bâche peut aussi, en l'entourant de réchauds de fumier chaud, ou en la chauffant à l'aide d'un appareil de chauffage, devenir propre à la culture forcée des Fraisiers, des Ananas, etc.

Ordinairement, on construit à grands frais des bâches en briques ou en pierre de taille; on leur confie, sans distinction, les végétaux les plus variés. Il n'est pas rare d'y voir des *Pelargoniums*, des *Petunias*, des *Verveines*, des collections ayant parfois une grande valeur; ces bâches, toujours trop humides, ne sont, la majeure partie du temps, pour ces plantes herbacées que de somptueux tombeaux. Pour éviter ces déceptions, voici comment nous procédons : après avoir tracé sur le sol, à l'aide de piquets nivelés et de cordeaux, l'épaisseur des murs, nous en creusons immédiatement les tranchées à la profondeur voulue, 0 m. 60 c. à 0 m. 80 c. sur 0 m. 30 de largeur. Un béton composé de chaux hydraulique et de grève brute de la Marne ou de carrière non terreuse, y est placé par couches superposées fortement dammées; un mois suffit pour qu'il soit assez ferme, on peut alors évacuer les terres de l'intérieur. Ordinairement, pour dix brouettées de grève nous employons un sac de chaux; le tout est bien mélangé à sec, mouillé d'eau en plusieurs fois avec un arrosoir à pomme, remué et brouillé, de manière à ne former qu'une pâte épaisse.

On peut remplacer la grève par d'autres minéraux grossièrement concassés; pour travailler en élévation, il faut, avec des madriers, former un encaissement, que l'on maintient à l'aide de piquets, traverses ou boulons. Le béton est sensible au froid et s'y dégrade, arrivé au niveau du sol, il est préférable de le recouvrir d'une semelle de briques ou de pierres plates; sur cette semelle, d'y installer un coffre de bois de chêne qui, lorsqu'il est bien sec, est celui de tous les bois qui se tourmente le moins.

Pour éviter l'humidité, si pernicieuse aux plantes par les insectes qu'elle engendre, les mousses et les moisissures auxquelles elle donne naissance, on creusera le fond de la bache d'environ 0 m. 30 c. que l'on comblera de matériaux susceptibles de constituer un bon drainage. Pour assainir les murs à l'extérieur, il suffit de creuser tout autour de la bache et à la profondeur des fondations, un fossé large de 0 m. 30 ; on le recouvre de mauvaises planches sur lesquelles on monte les réchauds de feuilles ou de fumier.

Disons que lorsque la gelée pénètre dans une bache, c'est toujours par la terre qui, une fois gelée, abaisse rapidement au-dessous de zéro la température de la maçonnerie ; à cet effet, les Anglais ont, paraît-il, des baches et des serres dont la maçonnerie se compose de deux murs parallèles, séparés par un espace de 0 m. 20 c. entre eux. Cette disposition, qui ne laisse que difficilement pénétrer le froid, est beaucoup trop onéreuse.

Le béton est, de tous les matériaux propres à édifier les baches, le plus sain pour les plantes, le moins coûteux ; on peut le faire et l'employer soi-même, à de nombreuses choses.

Je citerai, parmi les plus utiles applications du béton, celle des fondations de toutes sortes, les puisards, fosses à purin, fosses à sulfatage, réservoirs à eau, etc. ; il suffit, pour maintenir les liquides, de recouvrir le béton d'un enduit épais de 0 m. 03 c. environ, composé de 34 parties de ciment à prise lente et de 66 parties de sable de rivière tamisé.

Le béton n'a pas d'âge ; plus il vieillit, plus il est dur. A vingt ans, après un siècle même, il est encore jeune. De certaines ruines romaines en sont un exemple probant.

L. ARBEAUMONT,

Multiplicateur aux pépinières de M. G. ARBEAUMONT,
à Vitry-le-François.

(Bulletin de la Société d'horticulture d'Épernay).

E. THOUZÉ

Négociant en Vins et Eaux-de-Vie de vins,

Dépositaire direct de Vins de Propriétaires Français et Algériens,

25, RUE BELLON, A SENLIS (OISE).

CAVES : Rue du Chancelier Guérin (caves de l'Evêché)
et Rue des Vignes, à Senlis.

Vins garantis purs et de provenance directe.

(L'analyse des Vins est toujours tenue à la disposition de l'Acheteur).

DEUX MÉDAILLES D'OR :

PARIS, à l'Exposition d'hygiène, au Palais de l'Industrie, en 1888 ;

TUNIS, à l'Exposition française, en 1888.

PRIX DES VINS DE LA RÉCOLTE 1888 :

Vin rouge..... 125 francs ;

Vin blanc..... 140 francs.

PRIX DES VINS BLANCS DE LA RÉCOLTE 1887 :

Vin du Fort-Romain.. 180 francs ;

Clairette-Margot.... 180 francs.

Le tout par bordelaise de 225 litres environ, rendue logée à Senlis et dans un rayon de 16 kilomètres, au domicile de l'Acheteur, et partout ailleurs, *franco* à la gare la plus voisine du destinataire. Les frais de régie et d'octroi, s'il en existe, restent à la charge de l'Acheteur.

Escompte au comptant : 2 1/2 pour cent.

N.-B. — On vend les mêmes Vins par 25 litres à un prix proportionnel à ceux indiqués ci-dessus pour la pièce entière.

Ces prix seront envoyés aux personnes qui en feront la demande.

MM. les Membres de la Société d'horticulture de Senlis jouiront d'une réduction de DIX francs par pièce de tous ces vins, en s'adressant directement à M. THOUZÉ, 25, rue Bellon, à Senlis.

LE GRESHAM

Compagnie Anglaise d'Assurances sur la Vie,
établie en France depuis 1854.

Propriétés françaises de la Compagnie GRESHAM :

2, rue Halévy, place de l'Opéra;

30, rue de Provence; — 8, boulevard des Capucines.

Actif : 94.408.165 francs.

*Assurances proposées à la Compagnie pendant les
trente-huit dernières années, près de :*

UN MILLIARD CINQ CENTS MILLIONS DE FRANCS

*Sommes payées par la Compagnie
depuis l'origine, 1848, jusqu'au 30 Juin 1886, près de :*

178 MILLIONS DE FRANCS

Assurances sur la vie entière, mixtes et à terme fixe.

Rentes viagères immédiates,
*aux taux de 10, 12, 15 et 17 pour cent suivant l'âge,
payables au cours dans toute l'Europe.*

Agent Général :

M. GRISON, à Creil.

Leçons d'Horticulture.

MAI 1889.

Arboriculture : Opérations d'été.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 5, à midi et demi, au Jardin de la Société.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 9, à 2 heures de l'après-midi, à la Mairie.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 12, à 2 heures de l'après-midi, à l'Ecole communale des Garçons.
<i>Vineuil :</i>	Jeudi 16, à 10 heures du matin, chez Mme veuve Dupré.
<i>Chantilly :</i>	Jeudi 16, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Denizot.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 19, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Baudet, président.
<i>Gouvieux :</i>	Jeudi 23, à 2 heures de l'après-midi. Réunion à la Mairie.
<i>Verneuil :</i>	Dimanche 26, à 10 heures 1/2 du matin, à la Mairie.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 26, à 2 heures de l'après-midi. Réunion à la Mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Jeudi 30, à 2 heures de l'après-midi. Réunion à la Mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

Senlis. — Imp. E. PAYEN.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 4^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	40 »»
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	48 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.